



BUREAU EXECUTIF
Procès-verbal N°10
Réunion du 6 Juin 2019 à Grenoble

Présents : Jean-Michel Ficheux (skype), Corinne Lafitte, Jeannine Druet (skype), Nathalie Turin, Pierre Vouillot, Daniel Maisonnial.

Assiste : Jean-Claude Savoy (skype), François de Tschudy

1. Approbation PV

- Approbation PV n°9 BE du 20 mai 2019
 - ➔ A diffuser à tous les clubs suite approbation CODIR via doodle avec 13 participants : POUR : 11, ABSTENTION : 2.
- Approbation PV N°8 BE du 23 Avril 2019 :
 - ➔ A diffuser à tous les clubs suite approbation CODIR via doodle avec 13 participants : POUR : 12, ABSTENTION : 1.
- PV AG du 15 Décembre 2018
 - ➔ Faire doodle pour approbation par CODIR après intégration des compléments de Jean-Michel à faire.
- CR DE CRA N°3 :
 - Ajouter le nombre de club qui n'a pas répondu à la CRA par rapport à leurs obligations suite aux relances soit 4.
 - A valider au CODIR du 12 Juin.

2. Compte rendu de l'AG Fédérale des 25 et 26 mai 2019

CR en cours de rédaction par Daniel.

CNDS jusqu'au 20 juin pour envoyer les dossiers. Les clubs peuvent s'adresser directement à Jean-Michel pour toute question qui est le référent Ligue.

3. Préparation AG de ligue

Documents envoyés aux clubs :

Convocation – courrier explicatif – bulletin de participation à l'AG - procuration

Cette année, uniquement les formules sportives et les tarifs seront imprimés, il n'y aura pas de fascicule AG papier envoyé.

Date d'approbation : 17/06/2019

Date de diffusion : 17/06/2019

Auteur : Corinne Lafitte



Site internet : www.lravb.fr



Etude des vœux

Vœu PESD : Coupe de France jeunes, demande dates vacantes pour 5^{ème} tour de CDF.

- Avis favorable du BE.

Vœux CD 26/07 :

- Vœu 1 : Arbitres départementaux
➔ Voir projet CRA de la saison prochaine.
- Vœu 2 : Arbitres jeunes
➔ Avis défavorable du BE.
- Vœu 3 : Simplification financière et administrative dans le paiement des licences
➔ Non recevable, ne concerne pas que la Ligue.

Vœux CD 63 : lus par Jeannine car non reçus au secrétariat.

- Vœu 1 sur le TZT M13 :
➔ Avis défavorable du BE.
- Vœu 2 Formation arbitre départemental :
➔ Voir projet CRA de la saison prochaine.

Vœux CD 69 :

- Vœu 1 : Coupe de France jeunes, report de droit :
➔ Avis BE favorable à partir du 5^{ème} tour.
- Vœu 2 : engagement des équipes dans le championnat régional
➔ Avis BE **défavorable**.

Vœux CRS :

- Vœu 1 : Coupe de France jeunes, report de droit :
➔ Avis BE favorable à partir du 5^{ème} tour uniquement.
- Vœu 2 : Suppression des finales ARA M15 à jeu à effectif réduit
➔ Avis BE favorable sera discuté à la prochaine réunion ETR.
- Vœu 3 : DAF - DEVOIRS D'ACCEUIL ET DE FORMATION DES GSA
➔ Avis BE favorable.
- Vœu 4 : avec le projet compétition jeunes régionale
➔ Avis BE favorable mais à affiner avec ETR pour être le plus pertinent possible 50€ avec équilibrage du volume de jeu pour toutes les équipes.
- Vœu 5 : Harmoniser la réglementation du jeu des M12
➔ Avis BE favorable mais à partager avec ETR.
- Vœu 6 : M11
➔ Avis BE favorable mais à valider avec ETR.

Vœux CRA :

- Vœu 1 : Désignations saison prochaine en PN et Régional seniors
➔ Avis BE favorable.
- Vœu 2 : Perspectives Feuille de match électronique (FDME) pour la saison prochaine
➔ Avis BE favorable.

- Vœu 3 : Formation arbitre départemental (comité) ou ligue (CRA)
 - ➔ Avis BE : il ne s'agit pas d'un vœu mais d'une mise en application des prérogatives de la CRA.

Retour sur les rencontres avec les Comités départementaux.

Rappel : Objectif ➔ Déclinaison du projet technique de la ligue, dans les départements.

Les départements Loire, Rhône, l'Ain, Savoie et Haute Savoie, Drome-Ardèche, Puy de Dôme et l'Isère ont répondu et ont participé à ces rencontres en fonction de leurs disponibilités François de Tschudy, Daniel Maisonnial, Jean-Michel Ficheux, Julien Verney et Pierre Vouillot.

Un document va être rédigé pour partager et préciser les informations sur :

- L'accompagnement jeunes, avec l'organisation des compétitions,
- L'accompagnement des joueurs adultes avec la formation des cadres,
- La Liaison avec les sections sportives des Lycées.

Il en ressort que les CD ont des fonctionnements totalement différents, et certains considèrent qu'ils ne sont pas en mesure de suivre le projet technique de la Ligue.

Or le projet technique de la Ligue est la déclinaison des préconisations de la FFV, et la Ligue ne répondra aux demandes des CD que dans le cadre de la déclinaison du projet technique de la ligue.

Organisation des missions des Techniciens

Du travail reste à faire pour finaliser les missions. Les axes retenus sont :

- Axes principaux :
 - Pôle
 - CRE
 - Stages été
 - Section sportive Lycée
 - Beach
- Axes secondaires :
 - Présence sur les finales régionales
 - Sur les finales Challenge
 - AG
 - Stages sportifs payants
 - Intervention école

Liaison entre ETR et sportive pour 1 des techniciens.

Détachement ➔ Accompagnement des CD sur les actions de développement.

Mise à disposition ➔ Stages payants organisés par les CD, technicien peut être mis à disposition contre rétribution à la Ligue.

4. Questions/infos diverses

- Problème sur les 3 finales régionales jeunes qui ont servi de support au passage des arbitres Ligue.

Rappels :

- ✓ Le superviseur ne doit pas intervenir dans le déroulé du match. Ce point sera précisé dans le BRI arbitrage de la saison prochaine.
- ✓ Les repas des arbitres et superviseurs sont à la charge du club recevant, ce qui n'a pas été le cas sur toutes les finales,

- ✓ Une équipe s'est ajoutée sur une finale ce qui a obligé les arbitres à officier pendant 6 heures d'affilées (était prévu 2 arbitres pour une triangulaire sur un seul terrain),
 - ✓ La répartition des rencontres (sur 1 ou plusieurs Gymnases) doit être connue de la CRA avant la désignation des arbitres / à l'affectation des superviseurs.
-
- Remarque : Pas de présence de technicien ou de délégué de la sportive sur certaines finales.
 - Entente Guilhaud Granges/Valence, Daniel a interpellé Gérard Mabille, président statut et règlement Fédéral lors de l'AG fédérale. Il existe un règlement, nous sommes dans le cas d'une absorption donc pas de mutation.
 - Courrier va partir à la Fédé pour candidature pour volleyades M12-M13 à Andrézieux-Bouthéon avec le support du club de la Fouillouse.
 - Courrier envoyé au président de Villefranche suite journée de sélection pôle espoir du 18 Mai lycée lumière à Lyon, 32 candidates pour 7 places. Un technicien du club s'est rapproché d'une jeune fille pour l'inciter à signer à Villefranche, ce qui n'est pas déontologique.
 - Modification RGER : Changement championnat régional par compétition dans le RGER.

5. Dates à retenir

- Prochain Co Dir : 12 juin à Lyon 19h30
- AG le 29 Juin 2019 à Meximieux
- Prochain BE : 4 Juillet à 19h00

La séance est levée à 22h25.

La Secrétaire Générale
Corinne Lafitte